

Madame la Directrice Académique, Mesdames, Messieurs les membres du Comité Technique,

Ce comité technique se tient alors que notre pays connaît une crise sanitaire inédite dans notre ère contemporaine.

Pendant que l'ensemble des personnels soignants est engagé au quotidien pour sauver des vies, les écoles et établissements, au cœur de toute la communauté éducative, tentent de maintenir au mieux le lien entre les élèves et l'École. Plus important encore que cette continuité pédagogique, dans de nombreuses écoles, beaucoup d'enseignants, volontaires, accueillent les enfants des personnels soignants.

La fédération de l'Unsa Education souhaite ainsi débiter ce comité par un remerciement sans limite pour les personnels soignants qui luttent pour nous au quotidien et les assurer que notre fédération s'engage au quotidien pour favoriser l'accueil de leurs enfants. C'est pourquoi il convient également de saluer le professionnalisme dont fait preuve l'ensemble des équipes enseignantes dans ce défi pédagogique et solidaire que nous relevons.

La lutte contre l'épidémie de Covid-19 rend incertaine la fin d'année scolaire actuelle. Son évolution ne permet pas de se fixer une échéance quant à la reprise « normale » de notre institution et des enseignements.

Toutefois, pour la fédération de l'Unsa Education, il serait irresponsable de maintenir les personnels dans une confusion plus grande encore en fragilisant la rentrée scolaire 2020. Pour l'ensemble des élèves comme pour chaque personnel, préparer la rentrée semble plus important que jamais.

La fédération de l'Unsa Education se félicite ainsi que malgré le confinement, malgré des moyens techniques souvent trop fragiles, la Direction Académique ait pu maintenir les opérations de carte scolaire dans les délais prévus.

Pouvoir dès aujourd'hui anticiper les moyens dont les écoles disposeront en abordant toutes les situations particulières des écoles du département permettra ainsi aux équipes d'assurer une rentrée préparée le plus en amont possible. Pour les directrices et les directeurs, pilotes des écoles, cette anticipation est une nécessité, au regard des missions qui sont les leurs et ne cessent à jour de s'accroître.

Par ailleurs, la tenue des instances de carte scolaire rendra de fait possible, le démarrage du mouvement, opération la plus attendue chaque année, pour près d'un tiers des enseignants du Val-de-Marne si ce n'est plus.

Retarder la carte scolaire signifierait reporter le mouvement... La fédération de l'Unsa Education et en particulier le SE-Unsa fera tout ce qui est en son pouvoir pour permettre au mouvement de se dérouler le plus sereinement et le plus tôt possible et appelle l'ensemble des représentants des personnels, de toutes les organisations syndicales à œuvrer en ce sens.

Concernant la rentrée scolaire 2020, nous le savons, la méthode Jean-Michel Blanquer évolue... Après la période de doute relatif, avec des moyens maintenus au moins dans le 1<sup>er</sup> degré dans le Val-de-Marne, cette année, les masques tombent : 44 postes seulement créés pour les écoles du département. Ils sont loin les 160 et 180 postes des 2 dernières années.

Certes le dédoublement des CP et CE1 en éducation prioritaire est pour l'essentiel terminé, mais celui des effectifs réduits en grande section et surtout la limite de 24 élèves par classe en zone banale pour les classes susnommées ne sera pas pour tout de suite. Nous aurions voulu le mettre en place dans le Val-de-Marne, le ministre ne le permet pas – alors même qu'il l'a revendiqué dans les médias.

Alors que le nombre d'élèves scolarisés dans le département ne connaît pas de baisse réelle, alors que les besoins en remplacement sont plus que jamais une réalité, alors que l'inclusion scolaire nécessiterait davantage de créations de poste, le Val-de-Marne, devra cette année se contenter de faire avec les moyens du bord.

La tenue de ce comité permettra nous l'espérons, d'aborder plusieurs situations en tension et envisager une évolution des mesures prévues pour leur structure. Les représentants du SE-Unsa ont ainsi pu échanger sur plusieurs situations et ont pu adresser un document précis et argumenté pour nombre d'entre elles en amont du CTSD de demain.

Nous souhaitons conclure notre déclaration en remerciant la Directrice Académique de la tenue de son engagement.

Lors du CTSD de rentrée, à notre demande, l'engagement avait été pris de mesurer, au cours de l'année actuelle, si les conditions étaient réunies pour faire évoluer les critères de calcul de décharge des directeurs en prenant en compte les groupes de CP/CE1 et GS dédoublés.

La fédération de l'Unsa Education a ainsi constaté, dans les documents préparatoires reçus, que cette évolution était désormais en place dès la rentrée scolaire 2020.

Bien que cela ne règle pas toutes les difficultés, nous y voyons une première réponse apportée aux directrices et directeurs du département, en parallèles de celles issues de l'Observatoire de la direction d'école. Il sera intéressant de voir, pour les écoles concernées, les effets positifs de cette hausse de décharge pour la direction, notamment dans la disponibilité augmentée pour le directeur dans le lien avec les familles et le pilotage de l'équipe enseignante.

Nous vous remercions, Madame la Directrice Académique, mesdames, messieurs les membres du comité technique, pour l'attention que vous avez porté à notre propos.

Clément PEYROTTE

David LELONG

Bastien DIAZ

Florian MERIAIS

*Les représentants de la fédération de l'Unsa Education au CTSD 94*